

Compte-rendu de la réunion ordinaire des référents de proximité

Etablissement Parcs Opérations

09 juin 2023

Début de réunion : 09h00

Fin de réunion : 12h00

Etaient présents : P

Etaient absents : A

Liste des référents de proximité :

		80 130 053	X
		80 025 088	X
		80 026 765	X
		80 116 799	X
		80 168 295	X
		80 184 899	X
		80 195 696	
		80 162 868	arrivé 9h55
		80 064 730	
		80 142 879	X
		80 117 576	X
		80 191 519	X
		80 038 821	X
LY		80 142 333	X
		80 030 004	Visio
		80 139 074	X
		80 101 116	X
		80 186 467	X
		80 158 575	X
		80 088 745	X
		80 016 999	
		102 273	

Représentants de la Direction :

Chef d'établissement

Responsable Relations Social

1. Points d'information du Chef d'établissement

➤ Sujets d'Actualité

Evènements à venir :

er Party (29 juin), live
vendredi 9 juin retrans

nt sur l'incident des inondations en sous-sol d'imaginations le 1^{er} avril
anne des pompes d'évacuation des eaux usées des sanitaires à
imagination, les eaux ont été refoulées sur toute la surface du niveau -1. Des cast members
et leaders de l'équipe propreté sont venus aider les équipes Challencin pour racler l'eau sale
qui provenait des sanitaires. Ce n'est pas la première fois que cette problématique survient,
l'entretien de ce système est assuré mais malheureusement nous ne sommes pas à l'abri de
ces pannes.

Est-ce qu'il a été fait appel au volontariat que personne n'a été forcé
de le faire. Nous avons réagi en conséquence de la situation.

Les référents de proximité rappellent que la propreté est l'affaire de tous et que tous les
sont aidés dans ce genre de situation. Il est pris note de la remarque, et
que oui idéalement il devrait y avoir un effort collectif mais qu'à l'instant
certain a été prise.

n point concernant les travaux du Bâtiment Timon ayant pour objectif
Ticketing, custodial et d'agrandir les locaux guest Flow

bin Hood vers Timon) fait le 12 avril 2023
« Enquêteurs » (City Hall vers Timon) fait le 29 mars

2023

-Déménagement de Ticketing (entrée du Parc vers Timon) fait le 10 avril 2023 +
addition d'une badgeuse

-Déménagements des (Timon vers City Hall) fait le 11 avril
2023

-Déménagements des équipes Duty Managers jour et nuit (Timon vers Timon) fait le
1^{er} juin 2023

En cours :

-Retrait de la cloison Base vie « Guest Flow DLP » entre le 8 juin et le 16 juin 2023 +
livraison de 100 lockers supplémentaires déjà effectuée

-Base vie Propreté DLP terminée le 30 mai (sera occupée par GF DLP durant leur
travaux du 08/06 au 16/06)

-Transformation de la salle Mushu en cours (entre mi juin et fin juin)

-Mise en place de l'abri pour les Lockers Propreté 2 : vérification actuellement d'une
demande de permis de construire ou non ce qui peut prolonger le délai d'intégration
de l'équipe (devis validé par Finances)

A suivre :

Salle COE : attente retour de DU

Il est fait part de l'absence d'affichage informa n cours sur ce bâtiment et donc des règles de sécurité à sui s le point pour vérification et prise d'actions immédiates.

me que nous sommes toujours en attente d'une date pour la reprise des

Concernant les petits déjeuners/ Goûter : c'est de nouveau possible (le service devant être assuré par Sodexo) par contre les outings ne sont toujours pas autorisés à date.

En réponse à la question posée concernant les procédures des audits internes, Frédéric Boulva confirme qu'un auditeur ne peut filmer des collègues au travail à leur insu, ceci n'est pas une pratique actuelle.

En réponse à une réclamation, information sur le nouveau parcours de formation des team leaders Start your leadership.

Formation de 3,5 mois alternant formation DU et pratiques terrain

Détection des potentiels par le manager ou le team leader expérimenté du 29 mai au 19 juin 2023

Calibration meeting avec le Senior Manager pour valider l'entrée du/de la candidat(e) identifié(e)

Annonce des candidat(es) retenues le 20 juin 2023

Parcours de formation du 07 juillet au 07 octobre 2023

➤ **Point sur les effectifs :**

A fin Avril 2023, sur un effectif de 2401 salariés :

- 276 étaient en CDD, dont 173 femmes et 103 hommes
- 2125 étaient en CDI dont 1151 femmes et 974 hommes

On compte 27 alternants parmi les CDD (17 femmes et 10 hommes)

A la fin mai 2023, sur un effectif de 2511 salariés :

- 379 étaient en CDD, dont 233 femmes et 146 hommes
- 2132 étaient en CDI dont 1150 femmes et 982 hommes

On compte 27 alternants parmi les CDD (17 femmes et 10 hommes)

Augmentation progressive des CDDs liés à la saisonnalité.

Aucun poste de manager ouvert et 2 postes de Team leader expérimenté à pourvoir

Concernant les besoins en effectifs pour le projet Firefly, nous n'avons pas encore de visibilité à date sur ce point.

Le poids de l'intérim est relativement stable sur le périmètre, à 11-12%.

Au sein de parc ops, les scopes avec la plus grande proportion d'interim sont :

- Ticketing (en moyenne à 22% depuis début janvier.
- Dans une moindre mesure Attractions Disco/Frontier (en moyenne à 13% depuis début janvier)

e que les quelques reqqs CDD non pourvues sur le mois d'août le

Campagne de Conversion CDD/CDI : cf communication HUB du 17 mai

C'est la date de début de votre contrat, qui définit la période durant laquelle remonter votre souhait de rester.



Quels sont les postes à pourvoir ?

Ces postes sont à pourvoir au sein des divisions opérationnelles :

- Attractions
- Merchandise
- Métiers de l'accueil et du service
- Restauration
- Hôtels (Hébergement, Réception, Restauration, Boutiques, etc.)

Les référents de proximité font remarquer que beaucoup de managers se plaindraient de ne pas avoir le recul nécessaire pour s'exprimer sur les demandes de souhaits de conversion. Il est pris note de la remarque, néanmoins il est indiqué que nous devons recueillir les souhaits de conversion dans les meilleurs délais afin d'identifier s'ils pourvoient à nos besoins en effectif de façon le cas échéant à réenclencher au plus tôt des ouvertures de postes pour combler celui-ci.

➤ Points d'actualité sociale

Sessions d'information retraite animées par la Cnav et Audiens – (5 juin) et 3 juillet 2023
au bâtiment **Bellini**.

Elles auront pour objectifs de faire connaître la **retraite du régime général de la Sécurité sociale et des retraites complémentaires et de découvrir ce qui change** avec l'entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023 de la « **loi Retraites** ».

Les thématiques suivantes seront notamment abordées :

- Le droit à l'information
- Le relevé de carrière et sa mise à jour
- Le calcul de la retraite
- Les retraites anticipées (la retraite anticipée pour carrière longue et la retraite progressive) et les prolongations d'activité (la surcote et le cumul emploi-retraite)
- Les formalités
- L'activité à l'étranger
- Retraite anticipée : assurés handicapés, incapacité permanente
- Le veuvage : la pension de réversion

Ces sessions s'adresseront en priorité aux **salariés nés avant 1969** et se dérouleront soit sur le temps de travail après accord de l'encadrement, soit sur le temps libre pour ceux qui le souhaitent.

Les salariés qui souhaiteront assister à une des sessions, devront s'inscrire directement **via la Cast Résa : Session d'information retraite**

➤ **Négociations en cours** :

Vote électronique : accord soumis à la signature des OSR.

Protocole d'accord préélectoral - Vendredi 2 juin 2023, Jeudi 15 juin 2023 et Jeudi 29 juin 2023

2. Situations pour lesquelles une réponse n'a pas été apportée ou pour lesquelles il existe une réelle difficulté d'interprétation

Représentants du personnel :

du local RDP/CSSCT

et que la demande est en cours concernant la plaquette de signalisation va être fait concernant le besoin en matériel.

Rémunérations & avantages sociaux :

taire concernant les retenues sur salaire

Ille que la loi impose que toute reprise n'excède pas 10% du net (hors uf accord avec le salarié de dépasser les 10%. Les équipes Paie

connaissent cette réglementation et l'applique.

des fiches de paie

ue que si des anomalies sont constatées avant le dernier cycle de paie rigées sur le mois en cours. Par contre, si l'anomalie est constatée après

et/ou si l'information de correction nous parvient après le dernier cycle de paie, nous n'avons pas d'autres choix que d'appliquer la correction en régularisation sur le mois de paie suivant. Aussi bien pour des raisons techniques que pour des raisons réglementaires, il n'est pas possible de rééditer un bulletin de paie une fois la paie clôturée. Le bulletin de paie du mois suivant porte toutes les informations nécessaires permettant de matérialiser et justifier la correction effectuée en paie. A noter que si l'anomalie a un impact conséquent sur le net du salarié et que la correction ne peut être apportée que le mois suivant, nous proposons (voir déclenchons) un virement d'acompte. A noter également, qu'en raison du décalage des périodes de recueil, les anomalies venant de signatures CTT erronées validées par WFI ou par les Leaders/Assistant(e)s ne peuvent, par définition, n'être corrigées que le mois suivant]

Emploi :

✓ Mobilité interne/Promotions Team leader

En réponse à une réclamation, information sur le nouveau parcours de formation des team leaders Start your leadership.

Formation de 3,5 mois alternant formation DU et pratiques terrain

Détection des potentiels (au moyen de l'outil d'aide à la détection) par le manager ou le team leader expérimenté du 29 mai au 19 juin 2023

Calibration meeting avec le Senior Manager pour valider l'entrée du/de la candidat(e) identifié(e)

Annonce des candidat(es) retenues le 20 juin 2023

Parcours de formation du 07 juillet au 07 octobre 2023

Nombre de poste à pourvoir : 6 pour Parc Opérations.

Une douzaine de cast members devraient suivre le parcours (anticipation du turnover à venir)

Pré-requis :

Coeff 200/215 sauf cas particuliers organisationnels, Prérequis métier à contrôler, Test d'anglais

coefficient 200/215 :

Il est demandé que le cast member doit satisfaire à l'ensemble des critères de compétence et de responsabilité pour être positionné au coef 200/215. Il est également rappelé que tout salarié sera promu au coefficient 200 sous réserve de la vacance d'un poste.

Les référents de proximité ont demandé à ce que les règles du parcours professionnel / requis soient reclarifiées auprès de l'ensemble des managers. Le point a été noté et une clarification sera refaite sur ce point.

Congés/absences :

✓ solde des congés payés

Il est demandé que concernant les poses de congés sur le mois de mai. Comme pour les autres mois, afin de garantir un staff suffisant dans les services, le nombre de CX qu'il est possible de valider est toujours limité. Cette limite prend en compte l'activité prévue et les équipes présentes CDI et CDD.

Pour ce qui est du solde des congés, pour l'ensemble de l'établissement il restait en prévisionnel à fin mai seulement 1609 jours à poser sur un total sur l'année de 33621, soit moins de 5%. L'ensemble des Cast a donc pu prendre ses CX sur l'année. Les 1609 jours restants correspondent probablement à des Casts qui sont en suspension de contrat ou qui souhaite en poser sur le CET.

Plus spécifiquement sur les demandes pour une prise de jours sur le mois de mai :

- 652 Casts ont eu une demande acceptée et 322 refusées. Soit 67% d'acceptée.
- Sur les 322 refusés 153 ont pu faire une nouvelle demande sur d'autres dates en mai qui ont été validées. Et 163 n'ont pas eu d'autres demandes validées.
- Au total c'est donc 652 Casts qui ont eu une demande validée en mai et 163 qui en ont eu aucune, soit 80% de réponses positives
- A noter que 145 demandes ont été refusées car non posées correctement.

congés payés

Il est demandé qu'un autre rappel a été fait aux personnes concernées.

seules les préférences des clients sont prises en compte pour la mise à jour de l'équilibre de la carte et que l'équipe coordonne la sortie des guides.

Politique sociale : restauration

Certaines machines Lyovel de boissons chaudes ont des différences de prix pour le même produit selon le distributeur soit environ 2 centimes d'écart... Sur ce point, nous veillons à ce que pour un produit identique, le tarif est identique sur tout le territoire et que la qualité de café à disposition des salariés à des tarifs différents afin d'offrir de la variété. Néanmoins, dans tous les lieux le café au tarif le plus accessible (0.25€) est disponible.

Pourquoi les cadres peuvent-ils se servir à Baloo et pas les salariés ?
Après vérification, il est confirmé que les légumes sont limités à un passage en caisse, on peut demander à avoir plus ou moins de garniture mais une seule fois lors de son passage. Les autres points de restauration ont été testés et il a été constaté que qu'un test est réalisé au restaurant de Baloo qui a la particularité d'être ouvert que pour le service du midi et de concentrer 80% de son activité sur le créneau 12h15-13h. L'objectif est de voir si le fait que les cast members puissent se servir eux même en garniture apporte de la fluidité dans le parcours du Client. En fonction du résultat cela pourra être arrêté ou étendu à d'autres lieux.

Concernant les points d'exploitation du point de restauration situé à Main Street Ouest, nous avons constaté que plusieurs tests d'ouverture tardive ont déjà été réalisés, avec une bonne réception. A présent et durant tout l'été, les week-ends et vacances scolaires, le point de vente est ouvert jusqu'à 20h.

Il a été constaté que des couvercles pour boissons sont bien disponibles sur les points de vente. Une solution est à emporter sur les points de restauration (Brioche dorée à Imaginations et Prêt à Manger à Main Street Ouest). Le point concernant la possibilité de d'un support pour transporter les boissons a été remonté et il va être regardé la faisabilité.

Concernant la vente de Pizza au point de restauration Sodexo Imaginations, nous expliquons que la charte Del Arte comprend le fait que la marque ne peut pas contenir d'autres marques, nous ne pouvons pas vendre ces pizzas dans un autre contenant. Le point concernant la possibilité de disposer de sac de transport plus grand a été remonté et il va être regardé la faisabilité.

Lors des échanges, il a été mentionné qu'en fin de service il y a moins de choix dans les points de restauration. Nous avons remonté le point et il nous a été indiqué que Sodexo travaille à offrir la même prestation tout au long de l'ouverture des restaurants, comme cela est prévu, tout en veillant à la maîtrise du potentiel gaspillage alimentaire de fin de service.

Divers :

- ✓ Port du gilet haute visibilité

Il a été constaté que qu'à partir du moment où il fait jour et que le parc est ouvert au public, les salariés ont plus besoin de porter le gilet car il n'y a presque plus de circulation de véhicules.

véhicules dans les backstages et sur le parc. Il n'y a pas d'heure précise. De plus, il est confirmé que tous les cast members sont concernés par cela et ce quelque soit le statut.

Durée du travail :

✓ heures supplémentaires

[REDACTED] Ille que les heures supplémentaires s'entendent des heures travaillées
ager ou du supérieur hiérarchique et des heures supplémentaires
validées à posteriori par le Manager ou le supérieur hiérarchique en cas d'absence de ce
dernier.

**La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 août 2023 à 9h. Les référents de proximité ont jusqu'au
jeudi 03 août 2023 pour envoyer les situations non résolues avec le management et qu'ils
souhaitent traiter en réunion**